



SYNTHESO GLK 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

SYNTHESO GLK 1

N° d'article

A011A675.Z, 32932966.Z, 32932967.Z, PFG110Z, A008N369Z, PFG110, 32932966, 32932967

Code UFI

S850-10V9-U007-6GQW

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Mélange.

Utilisation

Graisse.

Utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité produite par

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

Fournisseur

ZF Aftermarket

Adresse

ZF Friedrichshafen AG

Obere Weiden 12

97424 Schweinfurt

Allemagne

Téléphone

+49 9721 475 60

Courriel

msds.zf-aftermarket@zf.com

Site web

www.zf.com/contact



SYNTHESO GLK 1

Fabricant

Klüber Lubrication München GmbH & Co. KG

Adresse
Geisenhausenerstr. 7
München

81379 Deutschland
Allemagne

Téléphone
+49 (0) 89 7876 0

Courriel
mcm@klueber.com

Fax
+49 (0) 89 7876 333

Site web
info@klueber.com

Autres entreprises

Klüber Lubrication France S.A.S.

Adresse
Z.I. des Auréats, 10 à 16 Allée Ducretet
Valence Cedex

26014
France

Téléphone
+33-4-75448426

Courriel
KLF.contact@fr.klueber.com

Fax
+33-4-75449336

Référence

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

E-mail

msds.zf-aftermarket@zf.com



SYNTHESO GLK 1

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Classification

Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Mentions de danger

H317

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Informations complémentaires

Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol

N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange)



SYNTHESO GLK 1

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration >= 0,1 %.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
Azélate de dilithium	38900-29-7 254-184-4 01-2120119814-57-0000 -	≥1 - <10%	Acute Tox. 4 - oral	H302 - -		-
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol	- 946-010-7 01-2120770934-44 -	≥1 - <10%	Skin Sens. 1B	H317 - -		-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange)	- 939-700-4 01-2119982395-25 -	≥0,1 - <0,25%	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2	H315, H317, H400, H411 M-acut=1 -		-



SYNTHESO GLK 1

Produit à base de

huile polyalcylnéglycol
savon spéciale de lithium

Autres informations, substances

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter immédiatement un médecin !
Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

Amener la victime à l'air libre.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Rincer la bouche avec de l'eau.
Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu ou attendu.

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.



SYNTHESO GLK 1

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone ou la poudre sèche.
Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'eau en jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO).
Dioxyde de carbone (CO₂).
oxydes d'azote
Oxydes métalliques.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Autres

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone.
Assurer une ventilation efficace.
Ne pas respirer les vapeurs. Éviter l'inhalation d'aérosols.
Voir la rubrique 7. & 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.



SYNTHESO GLK 1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas re-emballer.

emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Hygiène

Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas nécessaire.

Autres

Catégorie de stockage (TRGS 510): 11. Matière solide inflammable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Aucune valeur limite d'exposition connue.

Valeurs limites biologiques (VLB): Aucune valeur limite d'exposition connue.

DNEL/DMEL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
azélate de dilithium (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	13,5 mg/kg pc/jour	Employés	Sys- témiques
azélate de dilithium	DNEL	Chronique (long	0,172 mg/cm²	Employés	Locaux



SYNTHESO GLK 1

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
(-/-)		terme) Cutanée			
bis(4-(1,1,3,3- tétraméthylbutyl)phén yl)amine (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	49,3 mg/m³	Employés	Sys- témiques
bis(4-(1,1,3,3- tétraméthylbutyl)phén yl)amine (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	14 mg/kg pc/jour	Employés	Sys- témiques
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropan- ediol (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	8,33 mg/kg pc/jour	Employés	Sys- témiques

PNEC/PEC

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
azélate de dilithium (-/-)	PNEC	Eau potable	0,023 mg/l
azélate de dilithium (-/-)	PNEC	Eau de mer	0,002 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Aucune.

Mesures de protection: Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Symboles équipement de protection individuelle



Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité.



SYNTHESO GLK 1

Protection des mains

Matérielle: Caoutchouc nitrile.

Point de rupture : > 10 min

Classe : Indice de protection: 1

Porter des gants de protection. En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Autres protections de la peau

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type: P

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Air. : Pas nécessaire.

Sol & Eau. : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide. [Pâte.]

Couleur

Beige.

Odeur

Caractéristique.

Point de fusion / congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz): Solides combustibles.

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Donnée non disponible



SYNTHESO GLK 1

Point d'inflammation

Non applicable.

Température d'auto-allumage

Donnée non disponible

Température de dégradation

Donnée non disponible

pH

Non applicable. Le produit n'est pas soluble (dans l'eau).

Viscosité cinématique

Non applicable.

Solubilité

Donnée non disponible

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur

< 0.001 hPa (20 °C)

Densité et/ou densité relative

0.97 g/cm³ (20 °C)

Densité relative

0.97 (20 °C)

Substance de référence: Eau.

La valeur est calculée.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible

Dangers d'explosion

Non explosif

Propriétés des particules

Non applicable.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible



SYNTHESO GLK 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de recommandations spécifiques.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Pas de recommandations spécifiques.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange. ETA (Orale) : > 2000 mg/kg

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
Azélate de dilithium -	LD50	300 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD Test Guideline 420	-
Azélate de dilithium -	LD50	> 2000 mg/kg	Dermique	Lapin	-	Ces informations ne sont pas disponibles.
Produits de condensation d'acides gras et de tallol avec le 2-amino-2-éthylpropanediol	LD50	> 2000 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD Test Guideline 425	-



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
-						
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	LD50	> 2000 mg/kg	Dermique	Rat.	OECD Test Guideline 402	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	LD50	3313 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD Test Guideline 401	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-	LD50	> 2000 mg/kg	Dermique	Rat.	OECD Test Guideline 402	-



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -						

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
Azélate de dilithium -	Aucune irritation.	-	-
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	Aucune irritation.	Epiderme humain reconstitué (RHE)	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-	Effet irritant.	Lapin	Test de Draize:



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -			

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
Azélate de dilithium -	Aucune irritation.	Lapin	-
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	Aucune irritation.	Lapin	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	Aucune irritation.	Lapin	Test de Draize:

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
Azélate de dilithium	Non sensibilisant.	-	-



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
-			
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	Skin Sens. 1B;H317	-	-
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol N,N-bis(2-éthylhexyl)-5- méthyl-1H-benzotriazole-1- méthylamine, N,N-bis(2-éthyl- hexyl)-4-méthyl-1H-benzo- triazole-1-méthylamine, 2H- benzotriazole-2-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4- méthyl-, 2H-benzotriazole-2- méthylamine, N,N-bis(2-éthyl- hexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthylam- ine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6- méthyl- (Mélange) -	Skin Sens. 1B;H317	Cobaye	OECD Test Guideline 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Méthode/Directive	Autres
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5- méthyl-1H-benzotriazole-1- méthylamine, N,N-bis(2-éthyl- hexyl)-4-méthyl-1H-benzo- triazole-1-méthylamine, 2H- benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4- méthyl-, 2H-benzotriazole-2- méthanamine, N,N-bis(2-éthyl- hexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanam- ine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6- méthyl- (Mélange) -	Négatif.	OECD Test Guideline 471	Ames test



SYNTHESO GLK 1

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Valeur / dose
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par administration répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange)
NOAEL: 45 mg/kg (Rat. Ingestion 28 d. OECD Test Guideline 422)

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Valeur / dose	Espèce	Résultat	Durée de l'exposition	Autres
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	-	-	-	Négatif.	-	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzo-	Ingestion	Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 45 mg/kg body weight Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 45	Rat.	-	-	OECD Test Guideline 422



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Valeur / dose	Espèce	Résultat	Durée de l'exposition	Autres
triazole-1-méthylamine, 2H-benzo-triazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzo-triazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzo-triazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl-(Mélange) -		mg/kg body weight Fertilité: NOAEL: 150 mg/kg body weight				
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzo-triazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzo-triazole-1-méthylamine, 2H-benzo-triazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzo-triazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzo-triazole-1-méthanamine,	Ingestion	Toxicité maternelle générale: NOAEL: 45 mg/kg body weight Toxicité pour le développement: NOAEL: 45 mg/kg body weight	Rat.	-	28 h	OECD Test Guideline 422



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Valeur / dose	Espèce	Résultat	Durée de l'exposition	Autres
N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -						

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat
Azélate de dilithium -	Non classé.
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat
Azélate de dilithium -	Non classé.
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	Non classé.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



SYNTHESO GLK 1

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Azélate de dilithium -	LC50	> 100 mg/l	96 hr	Oncorhynchus mykiss	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	LC50	1.3 mg/l	96 hr	Brachydanio rerio	OECD Test Guideline 203



SYNTHESO GLK 1

Toxicité aiguë pour les algues

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	EC50	0.762 mg/l	72 hr	Desmodesmus subspicatus	OECD Test Guideline 201

Toxicité aiguë pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Azélate de dilithium -	EC50	> 100 mg/l	48 hr	Daphnia magna	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-	EC50	2.05 mg/l	48 hr	Daphnia magna	OECD Test Guideline 202



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -					

Toxicité pour les micro/macro-organismes

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	EC20	15 mg/l	3 hr	Boue activée.	OECD Test Guideline 209

Toxicité chronique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SYNTHESO GLK 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de test	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	-	-	Pas facilement biodégradable.	-	-
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	Boue activée.	28 d	Non facilement	< 10 %	OECD Test Guideline 301B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	LogKow/LogPow	Coefficient de bioconcentration (BCF)
Azélate de dilithium -	log Pow: -3.56	3
Produits de condensation d'acides gras et de tallöl avec le 2-amino-2-éthylpropanediol -	log Pow: 9.01	< 100



SYNTHESO GLK 1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	LogKow/LogPow	Coefficient de bioconcentration (BCF)
N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-1H-benzotriazole-1-méthylamine, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-4-méthyl-, 2H-benzotriazole-2-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-5-méthyl-, 1H-benzotriazole-1-méthanamine, N,N-bis(2-éthylhexyl)-6-méthyl- (Mélange) -	log Pow: 7.6	1,676

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Aucunes informations disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1$ %.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.



SYNTHESO GLK 1

Emballage

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

Code de déchet	Description des déchets
12 01 12*	déchets de cires et graisses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Non réglementé.

Classe ADR/RID

Non réglementé.

Catégorie IMDG

Non réglementé.

Classe IATA

Non réglementé.

Classe ADN

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

Polluant marin IMDG

Non réglementé.



SYNTHESO GLK 1

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments del'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Annexe XVII - REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines subs-tances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux: Non applicable.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC): Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (EC 1005/2009): Non applicable.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Non applicable.

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Non applicable.

Annexe XIV - REACH - Liste des substances soumises à autorisation: Non applicable.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs: Non applicable.

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-quant des substances dangereuses: Non applicable.

Composés organiques volatils: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Non applicable 2.03 %

Réglementations nationales

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9): Non applicable

Maladies Professionnelles (R- 461-3, France): 84, 15, 15 bis, 49, 49 bis

Surveillance médicale renforcée (R4624-23): Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Autres réglementations, limitations et législations

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementa-tions nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.



SYNTHESO GLK 1

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des phrases

Skin Sens. 1 - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Skin Irrit. 2 - Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Skin Sens. 1B - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1, sous-catégorie 1B

Aquatic Acute 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Autres

Autres informations

Avis de non-responsabilité : Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé-ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.